



Club de tir de St-Tite Carte invitée

Cette carte vous permet d'amener des personnes au Club. Votre invité doit utiliser vos armes ainsi que le même pas de tir. De plus, votre invité devra porter visiblement cette carte lors de la visite au club.

No de membre : _____
Prénom : _____
Nom : _____

Secteur

Carabine : 50 \$
Pistolet : 75 \$

Signé à _____ le _____
Signature : _____

Complétez le formulaire, émettre un chèque à l'ordre du Club de Tir de Saint-Tite Inc. et postez le tout à l'adresse suivante :

- Club de Tir St-Tite, 35 route 153, Saint-Tite (Qc) G0X 3H0

Ou présentez-vous avec votre paiement chez :

- Villemure Chasse et Pêche, 10100 boul. des Hêtres, Shawinigan (Qc) G9N 4Y4
- Équipements Beaver & Chasse Pêche Mékinac, 228 Route 153, Saint-Tite (Qc) G0X 3H0

Notes :

- Le membre principal est responsable de son invité.
- L'invité doit utiliser seulement les armes et la même table que le membre principal.
- Vous pouvez amener une ou plusieurs personnes en tant qu'invité par visite.
- Enregistrement obligatoire de vos invités au registre papier aux différents les pas de tir.